



## AVIS D'APPEL D'OFFRE



### Projet de Facilitation d'Engagements pour la Biodiversité au Sénégal (BIODEV2030) – Bénin

**Titre :** Evaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité aux niveaux national et local au Bénin permettant d'identifier deux secteurs prioritaires pour le projet BIODEV2030

**Date de Publication :** Vendredi 01 Octobre 2020  
**Date de Clôture :** Lundi 26 octobre 2020

## TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II. OBJECTIFS .....	4
III. RESULTATS ATTENDUS/LIVRABLES ET CALENDRIER.....	5
IV. ÉLÉMENTS D'APPROCHE A PRENDRE EN COMPTE DANS LA METHODOLOGIE DE LA MISSION....	5
V. PROFIL DU CONSULTANT .....	6
VI. COMPOSITION ET DEPOT DES OFFRES .....	7
VII. EVALUATION DES OFFRES .....	8

## **I. Contexte et justification**

Les connaissances scientifiques récentes font état de l'accélération, depuis 2010, de la perte et du déclin de la biodiversité et des services écosystémiques, et du risque plus que jamais plausible d'extinction massive des espèces dans les toutes prochaines décennies si des mesures urgentes ne sont pas prises au niveau mondial et au sein des Etats. Le [Rapport 2019 sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques](#) de la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES en anglais) estime qu'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction. La santé des écosystèmes dont nous (et toutes autres espèces) dépendons se dégrade aujourd'hui à une vitesse sans précédent. Cette situation affaiblit les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie à travers le monde, et entraîne en outre des risques économiques et financiers. En Afrique, l'on anticipe que cette perte accélérée de la biodiversité et des services écosystémiques va entraîner des conséquences importantes sur les économies et la société en général, et notamment devrait augmenter l'exposition des populations aux désastres provoqués par la perte de capital naturel, qui forme la base de subsistance et de résilience des populations les plus pauvres et vulnérables.

Afin de contribuer à inverser cette courbe de déclin et promouvoir des économies davantage durables et résilientes, l'UICN, à travers le financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et en partenariat avec Expertise France, met en œuvre le projet [BIODEV2030](#) de « Facilitation d'Engagements pour la biodiversité » dans 16 pays pilotes, parmi lesquels, en Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée et le Bénin. Ce projet vise à favoriser, au niveau des pays impliqués, des engagements scientifiques ambitieux et des mécanismes de responsabilité clairs porteurs de changement. Ce projet de deux ans créera les conditions d'un dialogue national impliquant les parties prenantes autour de secteurs économiques stratégiques et pertinents dans chaque pays, visant à catalyser des engagements volontaires nationaux et sectoriels concrets permettant de réduire les pressions sur biodiversité au cours de la prochaine décennie. Les contributions volontaires de ces acteurs constitueront un grand pas vers la construction d'objectifs communs ambitieux visant à stopper le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et à restaurer la biodiversité d'ici 2050.

La stratégie du projet pour enrayer le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et la restaurer à l'horizon 2050 consiste à :

- Identifier et hiérarchiser les causes anthropiques majeures et les secteurs responsables du déclin de la biodiversité nationale lors d'une phase de « Diagnostic scientifique ». Ce diagnostic devra permettre aux parties prenantes d'identifier deux secteurs prioritaires pour la suite du projet sur une base scientifique ainsi que des leviers d'actions possibles à envisager;
- Créer les conditions d'un « Dialogue multi-acteur » visant à obtenir, par pays, l'engagement de deux secteurs clés de réduire leurs pressions sur la biodiversité au cours des dix prochaines années avec des objectifs mesurables, en encourageant toutes les parties prenantes à s'engager pour sa préservation, sur une base volontaire et des objectifs scientifiquement fondés ;
- « Disséminer » et faire essaimer l'approche pour inciter dès à présent l'ensemble des acteurs à prendre des engagements sectoriels volontaires pour enrayer la

diminution de la biodiversité d'ici à 2030 et démontrer l'efficacité de ces contributions pour la biodiversité.

Le projet soutiendra donc, dans chacun des pays, un dialogue constructif en s'appuyant sur une évaluation scientifique et un diagnostic des menaces nationales et sectorielles de la biodiversité basée sur les différentes données disponibles. Le projet va également établir une plateforme de communauté de pratique dans chaque pays, qui aura pour objectif d'assurer une interface « science-prise de décision » efficace pour faire émerger un agenda national et intersectoriel cohérent et permettant de relever efficacement le défi à l'horizon 2030 et au-delà.

Afin d'appuyer la diffusion des bonnes pratiques, des ateliers nationaux et régionaux, le congrès mondial de la conservation de l'UICN à Marseille (France, 2021 date à confirmer) et la COP15 de la CDB à Kunming (Chine, 2021 date à confirmer) offriront autant d'opportunités de partage d'expériences et de présentation des initiatives des pays « champions », avec l'objectif d'inspirer une mobilisation encore plus large.

En vue de la mise en œuvre de ce projet au Bénin, l'UICN recrute un consultant pour conduire l'évaluation nationale de la biodiversité et des menaces aux niveaux national et local.

## **II. Objectifs**

L'objectif de cette mission est de fournir un diagnostic scientifique synthétique et une évaluation des menaces sectorielles pesant sur la biodiversité au niveau national, sur la base de rapports et de publications, des données scientifiques existantes et d'entretiens avec des experts et représentants nationaux. L'analyse nationale sera complétée par des études de cas au niveau local dans des zones à forte biodiversité.

Les résultats de l'étude fourniront aux autorités nationales et principales parties prenantes les informations nécessaires pour prioriser deux secteurs économiques à fort impact sur la biodiversité au Bénin, sur lesquels le projet devrait concentrer ses efforts dans la phase de dialogue multipartite pour réduire les pressions d'ici 2030. L'évaluation fournira également une base de référence pour le projet BIODEV2030.

De manière spécifique, la mission devra :

- Produire une étude documentaire systématique synthétique de rapports et données existantes (y compris les données issues de STAR fournies par l'UICN - voir partie IV) afin d'évaluer l'état, les tendances et les menaces anthropiques pour la biodiversité au Bénin au niveau national et au niveau local;
- Entreprendre des entretiens avec les parties prenantes expertes en matière de biodiversité pour compléter, enrichir et/ou les conclusions tirées de l'étude documentaire ;
- Réaliser des consultations nationales avec les acteurs gouvernementaux du Bénin (à l'instar des ministères en charge de l'environnement et du développement durable, de l'Agriculture, de la pêche, de l'élevage, etc.) et autres parties prenantes (y compris, mais sans s'y limiter, les parlementaires et élus locaux, la recherche, le secteur privé national et local, les organisations de la société civile et les membres de l'UICN) pertinentes et nécessaires à la réalisation du projet.

### III. Résultats attendus/Livrables et Calendrier

<b>Résultats / livrables</b>	<b>Calendrier/échéance</b>
1.1 <i>Un rapport de démarrage</i> est produit (2-4 pages), décrivant (1) les documents clés (par le biais d'une analyse documentaire) à utiliser lors de l'évaluation nationale de la biodiversité et (2) l'approche/méthodologie pour la réalisation du rapport d'évaluation de l'état, des tendances et des menaces qui pèsent sur la biodiversité au Bénin.	1.1 <b>06 novembre 2020</b>
1.2 <i>Une revue de la littérature</i> est faite et porte sur les éléments clés de l'analyse de la biodiversité nationale pour approfondissement avec les entretiens avec les experts	1.2 <b>20 Novembre 2020</b>
1.3 <i>Des entretiens</i> avec des experts et des non experts sont réalisés.  Une compilation des résultats selon la classification de la Liste Rouge et production d'une <b>version martyr</b> de rapport est réalisé	1.3 <b>11 Décembre 2020</b>
1.4 <i>Un premier projet de rapport d'évaluation nationale de la biodiversité du Bénin</i> est élaboré suivant la structure et le format qui seront adoptés au démarrage de la mission.	1.4 <b>21 Décembre 2020</b>
1.5 <i>Une réunion de restitution/présentation</i> au niveau du Groupe de travail est organisée par le point focal CBD du Bénin et regroupe les personnes ressources identifiées pour faire partie du groupe de travail qui accompagne le projet	1.5 <b>07 Janvier 2021</b>
1.6 <i>Un rapport final d'évaluation de la biodiversité pour le Bénin</i> (environ 40 pages) est élaboré.	1.6 <b>15 janvier 2021</b>

### IV. Éléments d'approche à prendre en compte dans la méthodologie de la mission

Parmi les différentes données mobilisables pour produire l'évaluation scientifique des menaces pesant sur la biodiversité, l'UICN propose d'utiliser la nouvelle métrique STAR (Species Threat Abatement and Restoration), qui mesure la contribution à la réduction du risque d'extinction des espèces d'un pays / d'un secteur économique / d'un projet sur un territoire donné:

1. En atténuant les facteurs de risque existants (réduction des menaces)
2. Évaluation des contributions de la restauration de l'habitat (restauration)

Les données STAR produites par l'Université de Newcastle, l'UICN et ses partenaires seront mises à disposition par l'UICN. Elles sont calculées à partir de données de la Liste rouge internationale des espèces menacées de l'UICN, à l'aide d'un algorithme appliquant une pondération des menaces pour un territoire donné. Cet indice estime pour chaque menace

directe son potentiel de réduction ainsi qu'un potentiel global de restauration de la biodiversité.

Cette nouvelle métrique, développée comme une possible « science-based target » pour la biodiversité, est actuellement calculée pour les 3 groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux et amphibiens) qui sont les mieux évalués au niveau mondial. Par conséquent, STAR ne peut être considéré comme exhaustif et ses résultats demanderont à être corroborés ou infirmés par l'analyse nationale des groupes taxonomiques et des écosystèmes nationaux les plus représentatifs.

➤ ***Une documentation sur l'outil STAR et les résultats seront partagés avec le consultant au début de la mission***

Les entretiens avec des experts en biodiversité seront au cœur de la mission pour confirmer les premiers résultats fournis par STAR, compléter les lacunes identifiées (groupes taxonomiques clés non pris en compte, écosystèmes non évalués, etc.) et fournir une évaluation nationale robuste des menaces. Les experts identifiés doivent être des experts reconnus au niveau national. Par souci de cohérence, nous suggérons que le questionnaire et le résumé des résultats suivent également la typologie des menaces de la Liste rouge (classification UICN-CMP).

De même, des consultations avec les parties prenantes impliquées (Etat, représentants du secteur privé, ONG et membres de l'UICN) dans le projet sont nécessaires dans le cadre de la mission pour compléter l'analyse et familiariser les acteurs avec la méthodologie du diagnostic, y compris l'outil STAR.

Capitaliser sur les leçons tirées de l'évaluation réalisée au Kenya: parmi les pays impliqués dans BIODDEV2030, le Kenya a été le premier à tester une méthodologie de l'évaluation nationale de la biodiversité et de ses menaces. Les outils et analyses développés dans ce pays, ainsi que les leçons tirées, seront partagées avec les consultants des autres pays, à titre indicatif.

Rapport final: BIODDEV2030 implique un grand nombre de pays. Dans un souci de cohérence et de comparabilité, une proposition de plan de rapport final sera fournie aux consultants nationaux dans les différents pays.

➤ ***Ces éléments seront partagés avec le consultant au début de la mission***

## **V. Profil du consultant**

Qualifications/Expérience/Expertise

Le consultant doit avoir les qualifications et l'expertise suivantes :

- Diplôme d'études supérieures - Master en sciences de l'environnement et gestion des ressources naturelles ou équivalent, idéalement avec une formation de troisième cycle dans un domaine lié à la gestion de l'environnement ou dans des domaines connexes.
- Au moins dix (10) ans d'expérience en sciences de l'environnement et gestion des ressources, et recherches, analyse et conseil pertinents à la mission ;
- Au moins cinq (5) ans dans la conduite de missions similaires, notamment en matière d'évaluation de la biodiversité ;

- Avoir une expérience professionnelle avérée en matière de classification de la Liste Rouge des espèces menacées de l’UICN ;
- Au moins cinq ans de travail/collaboration avec des agences gouvernementales et/ou des organisations internationales ;
- Une maîtrise approfondie du contexte et des défis liés à la biodiversité au Bénin et dans la sous-région ;
- Expérience et capacités avérées en matière de facilitation de processus multi-acteurs ;
- Une bonne connaissance des dynamiques économiques sectorielles et multisectorielles et leurs implications pour la biodiversité ;
- Une bonne compréhension des enjeux de la biodiversité en lien avec la dynamique de la décentralisation et les structures de gouvernance locale ;
- Une bonne connaissance des démarches de RSE et des incitations à la prise en charge de l’environnement par les entreprises ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français et avoir des capacités de travail en anglais.

## **VI. Composition et dépôt des offres**

Les consultants désireux de réaliser cette évaluation doivent envoyer par mail, au plus tard le **26 octobre 2020 (inclus) à 16h00 GMT**, une offre constituée de :

- (i) Lettre de soumission ;
- (ii) CV des consultants (Maximum 4 pages);
- (iii) Offre technique avec une méthodologie détaillée et un chronogramme (Maximum ne dépassant pas 5 pages) ;
- (iv) Offre financière dans un fichier séparé.

Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition par courrier électronique à l’adresse : [iucsenegal@iucn.org](mailto:iucsenegal@iucn.org) .

Pour toutes questions de clarifications, veuillez contacter : [amadou.toure@iucn.org](mailto:amadou.toure@iucn.org)

L’objet du courrier électronique doit être « ***Evaluation de l’état de la biodiversité au Bénin*** ». Les copies électroniques doivent être soumises au format PDF et natif (par exemple, MS Word) et les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs courriels (convenablement annotés - par exemple, courrier électronique 1 de 3) si les fichiers attachés sont jugés trop importants pour une seule transmission de courrier électronique.

Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu’ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Une fois la date limite écoulée et au plus tard le **27 octobre 2020 à 16H GMT**, envoyez le mot de passe correspondant à la même adresse électronique que celle utilisée pour soumettre votre proposition. Cela garantira un processus de soumission et d’ouverture des soumissions sécurisé. Ne pas envoyer un mot de passe avant la date limite de soumission de la proposition. Les propositions doivent être préparées en français.

## **VII. Evaluation des offres**

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères ci-dessous. Toute note de l'offre technique inférieure à 70 sera éliminée et l'offre financière ne sera pas ouverte. Le prestataire sera sélectionné sur la base du rapport qualité /coût. Une procédure en quatre étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera menée en premier, suivie de l'évaluation financière. Les offres seront classées au moyen d'un système de notation technique/financière combinée, comme indiqué ci-après.

### **Vérification de la conformité des offres reçues**

La conformité des offres sera vérifiée sur la présence de :

- La description d'une méthodologie d'intervention ;
- Le CV du consultant ;
- Les copies des diplômes du consultant.

### **Analyse des offres techniques**

Les offres techniques seront évaluées selon les quatre critères suivants sur la base des informations fournies dans la proposition soumise :

Méthodologie et plan de travail	25%
Expérience dans les évaluations de la biodiversité	40%
Connaissance de la politique du Bénin en matière de biodiversité	25%
Maîtrise de la langue française et capacité de travailler dans la langue anglaise	10%

Toute note inférieure à 70 est éliminatoire.

### **Ouverture et analyse des offres financières**

Après avoir établi si les propositions financières sont complètes et dépourvues d'erreurs de calcul, le comité d'évaluation convertira les prix libellés dans diverses monnaies dans la monnaie unique spécifiée dans les Données particulières. Le cours vendeur officiel utilisé à cet effet sera le cours émanant de la source indiquée dans les Données particulières et en vigueur à la date de remise des propositions. La proposition financière la moins-disante (Fm) recevra une note financière (Nf) de cent (100) points, la formule suivante étant utilisée pour le calcul des autres notes financières :  $Nf = 100 \times Fm/F$  (F étant le prix de la proposition financière converti dans la monnaie unique).

### **Analyse combinée des offres financières et techniques**

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations suivantes pour aboutir à une note globale (NG) :

- T = poids donné à la proposition technique, soit 0,80 ;
- F = poids donné à la proposition financière, soit 0,20 ;
- T + F = 1
- $NG = (Nt \times T \%) + (Nf \times F \%)$